

SKEMA BUSINESS SCHOOL

GUIDE CONCOURS BCE 2016

BANQUE COMMUNE D'ÉPREUVES

SK

PROGRAMME GRANDE ÉCOLE

skema
BUSINESS SCHOOL

EFMD
EQUIS
ACCREDITED

AACSB
ACCREDITED

AACSB
ACCREDITED

WWW.CONCOURS-BCE.COM

DATES D'INSCRIPTION :
DU 6 DÉCEMBRE 2015 AU 10 JANVIER 2016

SKEMA : 1^{ER} RECRUTEUR DE PRÉPARATIONNAIRES EN FRANCE !

Les épreuves écrites sont une étape fondamentale pour intégrer une Ecole Supérieure de Commerce. Vous vous y préparez depuis maintenant deux ans... Toutefois, il ne faut pas négliger un autre aspect des concours, tout aussi important : les oraux ! Ils seront la dernière étape avant d'intégrer l'école de votre choix... Pour vous préparer au mieux pour cette période qui a toute son importance, nous avons créé un guide qui vous donnera des informations mais aussi des conseils sur les épreuves orales du concours de SKEMA.

Vous y retrouverez des exemples concrets et des conseils pour que vous vous sentiez en confiance et prêts pour le grand jour.

Bonne préparation !

SOMMAIRE

PARTIE 1 : INFORMATIONS PRATIQUES

PARTIE 2 : RÉUSSIR SON ENTRETIEN DE MOTIVATION

- ▶ Le CV projectif (une page recto)
- ▶ L'objectif du CV
- ▶ Mode d'emploi
- ▶ Les critères d'évaluation
- ▶ Des conseils pour la préparation et le comportement
- ▶ Exemples de CV

PARTIE 3 : L'ENTRETIEN DE LANGUES

- ▶ Descriptif de l'épreuve
- ▶ Les critères d'évaluation
- ▶ Conseils
- ▶ Exemples de textes de langues

1. INFORMATIONS PRATIQUES

NOMBRE DE PLACES	530 (campus de Lille, Paris et Sophia Antipolis)
FRAIS DE DOSSIER	140 € (gratuit pour les boursiers)
DATES D'INSCRIPTION (vous référer au calendrier BCE)	6 décembre 2015 au 10 janvier 2016
ÉPREUVES ÉCRITES (vous référer au calendrier BCE)	du 26 avril au 10 mai 2016

ÉPREUVES	CONCEPTEUR	COEFF.	
OPTION SCIENTIFIQUE			
Etude et synthèse de textes	ESCP-EUROPE	5	
Dissertation de Culture Générale	EM LYON	5	
Mathématiques S	EM LYON	5	
Histoire Géographie et Géopolitique	ESCP-EUROPE	4	
Langue vivante I	ELVI	6	
Langue vivante II	ELVI	5	
	TOTAL :	30	
OPTION ÉCONOMIQUE			
Etude et synthèse de textes	ESCP-EUROPE	5	
Dissertation de Culture Générale	EM LYON	4	
Mathématiques E	EM LYON	4	
Economie, Sociologie et Histoire	ESCP-EUROPE	7	
Langue vivante I	ELVI	5	
Langue vivante II	ELVI	5	
	TOTAL :	30	
OPTION TECHNOLOGIQUE			
Contraction de textes	HEC	3	
Dissertation de Culture Générale	EM LYON	3	
Mathématiques T	ESCP-EUROPE	6	
Economie / Droit	ESSEC	6	
Management et Sciences de Gestion	HEC	7	
Langue vivante I	ELVI	3	
Langue vivante II	ELVI	2	
	TOTAL :	30	
VOIES LITTÉRAIRE A/L & ENS LYON OU B/L		A/L & ENS Lyon	B/L
Contraction de texte	HEC	4	4
Langue vivante I	ELVI	5	6
Langue vivante II	ELVI	5	5
Dissertation Littéraire	ESSEC		5
Dissertation Philosophique	ESSEC		2
Histoire	HEC/ESCP		4
Options*	ESSEC		4
Note moyenne (note moyenne obtenue aux concours ENS ULM ou ENS Lyon)		16	
* Mathématiques ou Sciences Sociales (B/L)	TOTAL :	30	30

Les candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites doivent prendre rendez-vous dans l'un des deux campus (Lille ou Sophia-Antipolis) afin d'y passer les épreuves orales d'admission. Il est prévu que celles-ci se déroulent dans la même journée. Vous devez passer un entretien et deux épreuves de langues dont obligatoirement l'anglais.

ORAUX - ÉPREUVES ET COEFFICIENTS**Du 14 juin au 8 juillet (samedis inclus)****Entretien : Coeff 20****2 langues dont obligatoirement l'anglais :****LV 1 : Coeff 6****LV 2 : Coeff 4****RÉSULTATS ADMISSION****11 juillet 2016****RÉSULTATS AFFECTATIONS SIGEM****Date communiquée par SIGEM**

2. RÉUSSIR SON ENTRETIEN

► Entretien de motivation – L’objectif de l’épreuve

Les candidats devront se présenter à l’épreuve munis d’un CV projectif, c’est-à-dire le CV qu’ils rêveraient d’avoir dans 10 ans.

Il faut apporter 2 exemplaires de ce CV (voir exemple ci-après).

L’objectif est d’abord de vous donner l’occasion d’explorer le monde de l’entreprise que vous ne maîtrisez pas encore totalement. Mais aussi de vous préparer méthodiquement à répondre de façon plus précise à la question fréquente : « Quel est votre projet professionnel ? ». Les réponses habituelles sont généralement floues et approximatives. Ainsi, l’élaboration de ce CV vous incitera à échafauder le scénario de votre avenir en précisant les détails circonstanciels et en préparant toutes les questions quant aux raisons de vos choix.

Ce CV n’est pas non plus un engagement et votre « vrai » avenir sera peut-être complètement différent. Il s’agit simplement de saisir la chance d’être maître de votre destin virtuel avec pour uniques contraintes la cohérence et la vraisemblance du cheminement.

Tout au long de l’entretien, le candidat doit être à l’écoute du jury et maîtriser son stress.

Ce dernier s’attend à ce que vous ayez un comportement **exemplaire** (évités les tics, problèmes d’intelligibilité orale et autres sources d’agacement). Il faut si possible que votre présentation soit **confortable** : ce qui signifie que les trente minutes se passent sans regarder sa montre... L’idéal est que votre entretien soit **agréable** : vous avez éprouvé du plaisir à échanger et à communiquer avec votre jury. Celui-ci doit même penser que 30 minutes c’est trop court !

ATTENTION ! Comme pour les épreuves de langues, la formule conclusive du jury n’est pas une appréciation de votre prestation. « Bon ! » ou « Très bien ! » ou encore, « Parfait ! » ne signifient pas que vous allez obtenir une note excellente, mais plutôt une conclusion à la conversation que l’on peut assimiler à un « Voilà ! »... Le candidat doit être à l’écoute du jury et maîtriser son stress (attention au comportement, etc)

► CV - Mode d'emploi

Le candidat doit partir du CV « réel ». Y ajouter année par année, les différentes étapes de son parcours académique complémentaire, préprofessionnel (stages...) et enfin professionnel jusqu'à l'année X+10.

Il ne faut pas éliminer les étapes réelles intéressantes mais il est préférable d'éviter les expériences les plus anodines (baby-sitting, BAFA, soutien scolaire...).

Il faut distinguer le réel de l'**imaginaire** de façon visuelle (polices différentes, **surlignage**...) mais aussi vérifier la **lisibilité** de l'ensemble ainsi que des détails.

Pensez à vérifier ou faire vérifier la cohérence d'ensemble des différents éléments du CV.

Préparez les réponses à toutes les questions qui peuvent être posées tant sur les éléments réels que projetés, et notamment, les raisons des différents choix qui expliquent ce CV.

Il est conseillé de faire relire le CV par différentes personnes.

Le jour de l'épreuve est bien à l'année +0 et non +10. Ce n'est qu'un exercice ! Vous ne devez pas pousser le « jeu de rôles » trop loin, le jury en fera de même... Vous devez fonctionner au futur, au futur antérieur ou au conditionnel. « Dans dix ans, si tout va bien, je serai diplômé de ... et j'aimerais pouvoir obtenir un emploi de... Si j'en ai le temps, je pratiquerai (de nouveau) telle activité... »

► Critère d'évaluation de l'entretien

- QUALITE DE LA RELATION (Aisance, spontanéité, authenticité, simplicité, amabilité)
- QUALITE DE L'EXPRESSION (Ton, regard, gestuelle, clarté)
- CHAMP CULTUREL (Références, liens, curiosité, soif de savoir)
- PROFONDEUR DE LA REFLEXION (questions, cohérence, vérification, approfondissement)
- REFLEXION SUR SON AVENIR (cf. le CV)

► CV - Quelques conseils et remarques concernant les exemples qui figurent ci-après dans ce livret

- La candidate doit surligner son nom marital (fictif) pour qu'il n'y ait pas de confusion
- La photo* doit être sobre et de qualité
- Vérifier les « connections chronologiques » des expériences professionnelles et autres étapes
- Il est possible de ne surligner **que certaines parties** (les fictives)
- Penser à connaître et savoir parler des noms propres inscrits dans son CV (ex : rue Jean Moulin : qui était Jean Moulin ?)

* photo facultative

Toutefois, ces conseils ne sont que des pistes de réflexion... Les points évoqués ne feront peut-être pas partie des questions posées qui sont, elles, au choix des membres du jury.

CV - EXEMPLES

Jehanne BALANGRAIN-ANSERMET

Mariée, sans enfant

Née le 14 septembre 1996 à Paris

47, rue du Fossé aux Loups
Bruxelles B-1000
j.balans@rabluroy.bel

Photo

PARCOURS PROFESSIONNEL

Sept. 2024 – maintenant : Directrice Marketing, Radisson Blu Royal Hotel, Bruxelles (Belgique)
Juillet 2022 – août 2024 : Directrice Marketing adjointe du Groupe Accor, Courcouronnes (91)
Sept. 2020–juin 2022 : Responsable de Projet Communication, chaîne Campanile, La Défense (92)

FORMATION

Sept. 2016 – juin 2020 : SKEMA Business School (Lille, Sophia Antipolis, Raleigh)
Spécialisation (M2)
Strategic Tourism Management (Sophia Antipolis) puis
International Business (Raleigh - USA)

Sept. 2014 – juin 2016 : Classe préparatoire Littéraire.
Lycée Français de Zürich (Suisse)

Juin 2014 : « A » levels (with distinction)
German Swiss International School, Hong Kong

COMPÉTENCES ANNEXES

Informatique/bureautique : PCIE, Word, Excel, Powerpoint
Anglais : Très bon niveau parlé, compris, écrit et lu
Allemand : Expression orale compréhensible et utile
Espagnol : Niveau élémentaire et perfectible

STAGES ET EMPLOIS D'ÉTÉ

juillet 2018 -août 2019 Année de césure :
Chargée d'enquête satisfaction clients - Groupe Best Western, Londres
Chargée Relations clients, Groupe Hilton, Paris
Réceptionniste-adjointe, Hôtel George V, Paris
juillet-août 2017 Employée à la banque HSBC à Berlin (Allemagne)
juillet-août 2016 Ouvrière chez Milka (chocolats) à Neuchâtel (Suisse)
juillet-août 2015 Diverses cueillettes de fruits en Espagne
juillet-août 2014

CENTRES D'INTERET

Judo (deux stages au Japon), golf (handicap 12), squash, badminton, cyclisme.
Cuisine traditionnelle française et « exotique ». Calligraphie latine (Onciale, caroline, gothique, italique).
Théâtre, cinéma, spectacles, concert. Pratique du piano en dilettante

CV - EXEMPLES

Edouard MACHOUM
Marié, 1 enfant
Né le 8 MAI 1996 à Brest

7, rue Jean Moulin
33300 Bordeaux
ad.machoum@gmail.com

Photo

PARCOURS PROFESSIONNEL

Janvier 2024 – maintenant	Directeur Financier - CAUDALIE, Bordeaux
Sept 2022 – décembre 2023	Responsable Financier - Veolia Environnement, Libreville (Gabon)
Sept 2020 – juin 2022	Consolideur Junior- Generali Assurance, Paris
Jun 2014	Agent d'accueil, BNP Paribas, Brest

FORMATION

Sept. 2016 – juin 2020	SKEMA Business School - Campus de Lille Double Diplôme : Comptabilité Contrôle Audit
Sept. 2014 – juin 2016	Classe préparatoire EC – Option Scientifique. Lycée Washington, Brest
Jun 2014	Baccalauréat S, mention Bien Lycée Jean-Baptiste Poquelin, Brest

COMPÉTENCES ANNEXES

Informatique/bureautique :	PCIE, Word, Excel, Access
Anglais :	710 pts au TOEFL.
Espagnol :	Bonne expression écrite, perfectible à l'oral
Latin :	17/20 au Baccalauréat
Mpongwè, dialecte du Gabon :	Bonne expression orale

CENTRES D'INTERÊT

Voyages : Ecosse et Angleterre (voyages scolaire), Kenya et Australie (vacances en famille)
Egypte (traversée du désert du Sinai), pèlerinage de Compostelle
Sport : natation, athlétisme, tennis (15/1)
Lectures : Emile Zola, J. K. Rowling, Guy de Maupassant

3. L' ENTRETIEN DE LANGUES

► Descriptif de l'épreuve

La préparation : Un texte (exemple : extrait de presse) entre 450 et 500 mots rédigé en français vous est présenté. Vous disposez de 20 minutes pour aborder le texte et préparer ce que l'examineur attend de vous :

1) un rapport du contenu du document :

Vous devez identifier l'article : son auteur, titre, origine, date de publication. Lisez l'article afin de connaître le thème et d'en déterminer la problématique. Puis, identifiez, organisez et présentez les informations indispensables. Le rapport du document ne doit pas être un résumé linéaire.

2) un commentaire et un développement personnels sur le ou les thèmes qui émanent du texte :

Il s'agit ici de mettre en avant votre avis et vos opinions sur ce qui se dégage du support. L'apport de vos connaissances, de vos expériences et références est un plus. Il faut également évoquer les questions que l'on peut se poser, que vous vous posez, sur les raisons et causes, les circonstances et conséquences des faits et événements relatés.

Un dictionnaire bilingue peut être consulté pendant la préparation de l'épreuve (mis à votre disposition par nos soins) : attention de ne pas vous y noyer !

L'entretien de 20 minutes comporte deux parties de dix minutes :

1) Lors de la première partie vous présenterez votre rapport et votre commentaire.

2) L'entretien se terminera par un échange avec l'examineur sur le thème principal du texte et les points soulevés lors de votre commentaire. L'examineur vous posera également des questions pour mieux vous connaître (votre "background", vos motivations pour SKEMA, vos projets,...).

A l'exception du latin, toutes les épreuves de langue se déroulent de la même façon.

► Les critères d'évaluation

1 - Qualité du rapport synthétisé du document /10

2 - Qualité et pertinence du commentaire et opinion personnelle /30

3 - Qualité de la présentation de soi-même /10

4 - Production orale /10

5 - Aptitude à la compréhension orale /10

6 - Qualité et exactitude grammaticale /10

7 - Qualité et exactitude lexicale /10

8 - Qualité phonologique /10

Total sur 100 :

Moyenne sur 20 :

CONSEILS

- Avant le jour de l'épreuve, préparer des phrases/formules utiles (se présenter, demander à répéter plus lentement, demander un mot oublié,...)
- Préparer un lexique utile sur l'école et sa région
- S'entraîner à l'improvisation
- Pendant la préparation, ne pas se noyer dans le dictionnaire...
- Traduire le texte mentalement en le lisant
- Pendant l'épreuve, adopter un comportement comparable à celui souhaité en entretien : conviction, détermination, précision, plaisir
- Débuter la présentation du texte naturellement, par exemple :
"This text deals with..."
- Ne pas hésiter à faire répéter les questions, en utilisant une formule appropriée
- Eviter de lire des phrases que vous aurez pré-écrites
- Ne pas se fier aux réactions verbales de l'examineur en fin d'épreuve : "Good!" ou "Very well!" ne signifient pas forcément que vous ayez été très bon.

EXEMPLES DE TEXTES DE LANGUES

CONCOURS 2015

Texte 1

GRENOBLE BANNIT LES PUBLICITÉS DE SES RUES

Pour la première fois en Europe, une grande ville va interdire les panneaux publicitaires. Un manque à gagner que la municipalité va compenser par des économies.

Comme promis lors de la campagne municipale, Grenoble s'attaque à la publicité. A partir du mois de janvier 2015 et pendant quatre mois, la municipalité va s'employer à démonter 326 panneaux dans les rues de la Ville, selon un dossier de presse diffusé par la mairie confirmant une information du Journal du dimanche et du Dauphiné Libéré. A l'exception de ceux présents dans les arrêts de tram et de bus. Les premiers espaces supprimés seront remplacés, dès le mois de juillet, par une cinquantaine d'arbres plantés avant le printemps et par plus d'affiches municipaux et culturels, « libres et citoyens ». Objectif ? « Libérer l'espace public de l'affichage publicitaire » que le jeune élu, Eric Piolle, le seul maire écologiste de France, juge « agressif » et « obsolète ». L'association grenobloise de lutte contre la pollution visuelle, Paysages de France, salue une « victoire symbolique importante » et rappelle que le maire de Grenoble avait appelé, en février dernier, à soutenir son opération « Pas de pub, des arbres », durant la campagne des élections municipales.

Le contrat qui liait la Ville au groupe JC Decaux arrivait à son terme. Le numéro un mondial de la communication extérieure a été prévenu il y a quelques semaines que le partenariat ne serait pas reconduit et qu'aucun nouvel appel d'offres ne serait reconduit. « Nous avons pris acte de cette décision », a commenté Albert Asséraf, directeur général en charge de la stratégie pour JC Decaux. Le groupe, qui est sous contrat avec 3700 villes françaises de plus de 10.000 habitants et autant dans le monde, perd 2000 m² d'installations mais conserve l'affichage dans 1000 Abribus, le contrat signé en 2004 avec l'agglomération grenobloise ne prenant fin qu'en 2019. Celui-ci aussi ne devrait pas être renouvelé.

Pour la Ville, le manque à gagner s'éleverait à 600.000 euros par an. Afin de combler ce trou, la municipalité a trouvé une solution: se serrer la ceinture, comme le réclame le gouvernement. Le conseil municipal a annoncé qu'il a baissé de 25% ses indemnités, ce qui représenterait 300.000 euros d'économies par an. « Rien qu'entre 2013 et 2014, la Ville a en effet réduit son budget réalisé de plus de 190.000 euros », explique la mairie dans le dossier de presse. L'association grenobloise de lutte contre la pollution visuelle, Paysages de France salue « une victoire symbolique importante ».

Quoi qu'il en soit, il s'agit d'une première en Europe pour une grande ville, selon Eric Piolle. Et ailleurs dans le monde, la mégapole brésilienne, São Paulo, avait eu la même idée en 2007, en démontant les 8000 panneaux qui recouvraient ses rues. Mais, il y a deux ans, la plus grande ville brésilienne (21 millions d'habitants) a fait machine arrière.

Guillaume Errard, Le Figaro, 23/11/2014

AVANT DE CODER, SACHONS LIRE, ÉCRIRE ET COMPTER

Le président de la République vient d'annoncer un nouveau « grand plan numérique » pour l'école. Vieille astuce de la communication politique, l'introduction des nouvelles technologies dans l'éducation permet d'orienter les regards vers l'avenir, loin des problèmes actuels de l'école, autrement plus urgents. La diffusion du numérique dans les classes doit être conduite avec le plus grand discernement. Susceptibles de bouleverser les méthodes d'apprentissage, les innovations numériques peuvent, sur le plan scolaire, déboucher sur le meilleur comme sur le pire.

Il ne s'agit pas de nier l'importance des nouvelles technologies. Nos enfants, qui grandissent dans un monde de plus en plus numérisé, doivent apprendre à en maîtriser les outils et à s'adapter à sa complexité. Cela ne doit pas pour autant conduire à fragiliser une école qui n'en a pas besoin. Le président de la République a évoqué l'introduction de serious games et de cours de codage dans les programmes du primaire, ou encore la distribution de tablettes à tous les élèves. De telles initiatives, au-delà du coût qu'elles engendreraient, ne répondent pas aux véritables défis que doit relever un système éducatif en perte.

Avant de planifier la nécessaire transition numérique de l'école, il est indispensable de se poser la question de l'âge auquel les élèves doivent être initiés au monde numérique, en prêtant attention aux étapes élémentaires de leur développement intellectuel. Les penseurs les plus éclairés nous disent que, pour bien maîtriser les outils numériques, il faut d'abord avoir l'esprit formé. Cela implique l'acquisition préalable de solides compétences langagières, d'une culture générale minimale et d'une capacité à faire le tri, à hiérarchiser, à comprendre, à critiquer et à discerner.

Le « grand plan » présidentiel inverse l'ordre des priorités. Pour réussir l'entrée de l'école dans l'ère du numérique, il faut répondre à l'urgence que représente la transmission des savoir-faire fondamentaux à l'école primaire, le fameux « lire, écrire, compter ». Grâce à eux, les élèves s'empareront au mieux des outils numériques. Or, aujourd'hui, les lacunes des élèves en français et en calcul ont de plus en plus préoccupantes. Gardons-nous donc de céder à un technolâtrie de plus en plus désuète : le numérique, s'il n'est pas porté par une conception globale de l'enseignement et de l'école, peut nuire aux progrès des élèves. Il est d'ailleurs frappant de constater qu'un nombre croissant d'ingénieurs de la Silicon Valley inscrivent leurs enfants dans des écoles « déconnectées ».

Ebranlé par les contre-performances de ces dernières années, notre système éducatif est à la croisée des chemins. Nous devons concentrer nos efforts pour faire de l'école de la République ce lieu capable de préparer au mieux les jeunes générations au monde complexe dans lequel elles évolueront, afin de leur permettre de tirer parti des innombrables possibilités qui s'offriront à elles.

Le Groupe Education de la « Boîte à idées », Valeurs actuelles, 6 novembre 2014

Texte 3

L'EMPLOYEUR PEUT-IL IMPOSER UN LOOK ?

Utilisé pour la première fois dans le Washington Post en 1978 en référence aux personnes de forte corpulence, le terme « lookism » désigne la création de stéréotypes et les discriminations subséquentes pour cause d'apparence corporelle ou de façon de mettre en valeur le physique (coiffure, maquillage, tatouage...). Beaucoup d'études (surtout nord-américaines) démontrent un désavantage aux « laids » tant à l'embauche qu'à la rémunération et au déroulement de carrière.

L'article L.1132-1 du code du travail prohibe pourtant les discriminations au travail et les articles 225-1 et 225-2 du code pénal punissent de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende le refus d'embauche ou le licenciement en raison de « l'apparence physique ». Mais « ce qui se présente à la vue » est difficilement saisissable par la pratique judiciaire.

La jurisprudence sur les vêtements au travail est ainsi pour le moins complexe : on se souvient des très médiatisés licenciements jugés licites du salarié venu travailler en bermuda ; de l'employée vêtue d'une blouse transparente et sans soutien-gorge ou encore de l'éducatrice d'une crèche pour cause de port du voile. La presse s'est également fait l'écho du guide des bonnes pratiques capillaires distinguant les coupes jugées « acceptables » des « inacceptables » d'une multinationale de vêtements condamnée pour discrimination... au Royaume-Uni.

En revanche, il a été jugé comme atteinte non justifiée par la tâche à accomplir, disproportionnée et donc attentatoire à la liberté individuelle du salarié, le fait de porter une barbe, des cheveux longs et une boucle d'oreille pour un employé libre-service dans un supermarché ou encore le refus pour une vendeuse d'un magasin de meubles d'ôter son piercing nasal.

On ne relève qu'une seule décision de 2012 du Défenseur des droits qui a constaté une discrimination à l'embauche du fait du port d'une barbe. Une recommandation de l'ex-Halde de 2011 a, par ailleurs, conduit à la suppression, en 2013, de la règle fixant à 1,60 mètre la taille minimale des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires.

Un arrêt récent de la Cour de justice de l'Union européenne montre la difficulté devant laquelle les juges sont placés. Chargée d'interpréter la directive 2000-78, texte moteur de la lutte contre les discriminations au travail, la Cour a considéré que l'obésité d'un salarié constitue un « handicap », au sens de cette directive, « lorsque cet état entraîne une limitation, résultant notamment d'atteintes physiques, mentales ou psychiques durables, dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à la pleine et effective participation de la personne concernée à la vie professionnelle sur la base de l'égalité avec les autres travailleurs ». Elle a renvoyé l'affaire devant les juges danois. A charge pour eux de vérifier s'il y a « obstacle à la pleine et effective participation ». Lourde tâche pour les juges et les futurs plaideurs.

FRANCIS KESSLER / LE MONDE / 27.01.2015

Texte 4

ECONOMIE NUMÉRIQUE : LE MIRAGE DE LA CRÉATION D'EMPLOIS

Si les lobbies et les technobéats (qui sont parfois les mêmes) s'échinent à présenter l'économie numérique comme le nouvel eldorado de l'emploi, des analystes beaucoup plus pessimistes démontent ce mythe et préviennent que si rien n'est fait, une véritable saignée est même à prévoir.

L'industrie du numérique détruit-elle plus de travail qu'elle n'en crée ? C'est ce que laisse entendre une enquête du cabinet Roland Berger, pilotée par l'essayiste Hakim El Karoui, dans les pages du JDD, et portant sur la robotisation dans le monde du travail. Selon cette étude, les automates seraient responsables d'une véritable saignée de l'emploi d'ici 2025, avec 3 millions de postes détruits ! « Le numérique crée peu de croissance – c'est la surprise de la décennie – et peu d'emplois. » constate El Karoui.

« Jusqu'à présent, les chiffres publiés sur la création d'emplois liée au numérique ont été fournis par des cabinets privés s'appuyant sur des données transmises par des fédérations ou des associations professionnelles de la filière », rappelait également Michel Sapin, lorsqu'il était encore ministre du Travail. « L'absence de validation par la statistique publique ainsi que des interrogations soulevées sur les méthodes de calcul ont pu donner lieu à des contestations. » Pour une fois que le gouvernement n'a pas fait sien le discours des lobbies (dont le monde du numérique en est un comme un autre), voilà qui vaut le coup d'être souligné.

En fait, contrairement aux révolutions industrielles passées, l'économie numérique crée de la valeur, mais peu d'emplois. Le JDD prend l'exemple de WhatsApp, l'application mobile récemment rachetée par Facebook, qui pèse 19 milliards de dollars et n'emploie que 55 personnes... « Traditionnellement création de valeur rimait avec création d'emplois. Ce n'est plus le cas », écrit Bertrand Duperrin, directeur de Nextmodernity, une société de conseils aux entreprises spécialisée dans le numérique. Certains économistes, à l'instar de Robert Gordon, viennent même contester l'idée que l'informatique et les technologies numériques puissent avoir conduit à une troisième révolution industrielle : « On ne voit aucun effet des nouvelles technologies de l'information et de la communication à leur date d'installation (1994-2001) sur les gains de productivité. » Des propos appuyés par son confrère Patrick Artus : « Si tout cela aide à mieux gérer nos loisirs, cela n'accroît pas vraiment notre capacité à produire plus efficacement. »

Pour le journaliste spécialisé David-Julien Rahmil, deux scénarios semblent ainsi se dessiner. Dans le premier cas, le plus optimiste, « certains secteurs d'activité disparaissent sans cesse au profit de nouveaux, créant ainsi une nouvelle croissance et de nouveaux emplois. » Mais l'autre scénario, plus sombre, prévoit « pour les vingt années à venir la poursuite d'un chômage structurellement élevé, tandis que le marché du travail devrait redistribuer des actifs en trois groupes : des salariés sous contrat et sécurisés, des salariés mercenaires ou des travailleurs libéraux qui, via le travail en réseau, changeront d'entreprise en fonction de leurs missions, et enfin des salariés précaires formant un volant flexible. » Réjouissant...

ALEXANDRE COSTE / MARIANNE / 1.11.2014

Texte 5

LA GÉNÉRATION Z VA SEMER LA ZIZANIE DANS LE MONDE DE L'ENTREPRISE

La génération Z s'annonce comme une déferlante redoutable et redoutée par l'entreprise, sur laquelle les moins de 20 ans portent un regard très dur.

Les entreprises perdaient déjà leur latin avec la génération Y- zappeuse, frondeuse, insoucieuse des hiérarchies. La vague suivante, la génération Z, s'annonce comme une déferlante plus redoutable encore. Car les moins de vingt ans, nés après 1995, portent un regard très dur sur l'entreprise tout en ayant des attentes extrêmement fortes à son égard. C'est ce que révèlent les résultats d'une première étude consacrée à cette génération.

Alors que leur seul contact avec l'entreprise s'est limité, pour la grande majorité, à un stage en classe de troisième, les moins de vingt ans emploient des mots très durs pour la qualifier. Ils y voient un univers « dur » et « impitoyable », « compliqué », « difficile » et même « ennuyant », « triste » et « hostile ».

Ce portrait noir ne rime pourtant pas avec un dégoût de l'entreprise, perçue d'abord comme stressante. L'arrivée des Z constitue donc un défi énorme pour l'entreprise, qui devra se transformer pour les attirer. Dans leurs choix, les Z privilégieront, outre l'argent, l'amusement et l'épanouissement. Ils veulent du « fun » et fuient l'ennui. L'entreprise doit être un fournisseur d'épanouissement individuel et collectif.

La génération Z exige aussi une refonte des attributs du leadership. Ils jaugent un bon patron d'abord par sa capacité à faire confiance à l'équipe et son écoute. L'autorité vient loin derrière. Quant au diplôme du patron, il compte quasiment pour du beurre à leurs yeux !

La génération Z attend également un véritable engagement éthique de l'entreprise. « Chaque entreprise peut et doit faire un effort à son niveau pour les générations futures », résume un participant à l'étude. Enfin, leurs exigences en termes de mobilité sont exacerbées. La possibilité de voyager est citée comme un atout par 37 % des sondés, et 69 % se voient travailler à l'étranger.

L'étude dresse également le portrait d'une génération assez similaire aux « Y » (les 20-30 ans) mais qui s'en distingue par quelques traits spécifiques. « La génération Z ainsi présente la caractéristique, déconcertante pour les autres générations, d'avoir un sentiment de multi-appartenance. Ni hipsters, ni intellos, ni geeks, ils se voient tout cela à la fois. Dans leur jargon, ils se baptisent d'ailleurs « slashers », slash pour l'action de combiner plusieurs statuts, observe Marianne Urmès, l'auteur de l'étude au sein de The Boston Project.

Plus encore que leurs aînés, les Z accordent une grande importance à leur réseau. C'est une clé de réussite. Plus impatients, plus connectés, plus créatifs et plus décomplexés que les Y, ces débrouillards ont aussi un rapport à la connaissance différent du leur. Ainsi, ils ne perçoivent pas le diplôme comme un gage de réussite. Dans une logique d'auto-apprentissage, ils considèrent l'école comme un fournisseur de connaissances au même titre qu'un MOOC ou un tutoriel sur You tube...

Dernier enseignement frappant de cette étude : 47 % des moins de 20 ans aimeraient créer leur propre entreprise...

Delphine Dechaux, Challenges, 22/01/2015

Texte 6

DEMAIN, ONZE MILLIARDS D'ÊTRES HUMAINS ?

Un milliard d'habitants sur la planète en 1800, quatre en 1974, sept en 2011 et peut-être onze à la fin du siècle.

Ces quatre chiffres donnent la mesure de la prodigieuse croissance de la population mondiale enregistrée depuis deux siècles. Une croissance qui entretient un lien étroit avec les problèmes environnementaux de plus en plus graves qui concernent notre planète et menacent désormais l'avenir de l'humanité.

Cette croissance démographique est due aux progrès en matière de santé et d'hygiène qui ont permis d'éradiquer les épidémies et les famines en Europe et en Amérique du Nord.

L'allongement de l'espérance de vie et la chute de la mortalité infantile ont ensuite entraîné un accroissement rapide de la population sur ces deux continents, avant que les couples ne contrôlent davantage leur fécondité et ne mettent plus au monde qu'un nombre réduit d'enfants.

Ce même processus, appelé transition démographique, a été observé ensuite dans les pays en développement au cours de la deuxième moitié du XXe siècle. La rapidité de cette transition avait même surpris les spécialistes : depuis les années 1980, la nette diminution des taux de fertilité avait conduit les experts de l'ONU à revoir à la baisse leurs projections démographiques. De quoi laisser espérer une stabilisation rapide de la population mondiale et un allègement des problèmes économiques, sociaux et environnementaux à venir.

Les dernières estimations publiées en juin 2013 ont malheureusement douché ce bel optimisme.

Elles ont en effet rétabli à peu de chose près les projections d'il y a vingt ans : nous devrions finalement être 9,6 milliards sur la planète en 2050, et même onze milliards en 2100.

Une telle poussée démographique sera source de difficultés.

L'Afrique devrait exploser : les taux de fécondité y dépassent les cinq enfants par femme et la population devrait atteindre 2,5 milliards en 2050 (pour un milliard en 2010)

A l'inverse, la population stagnerait voire régresserait sur d'autres continents : pic en Europe dès 2030 puis lente décroissance, retournement plus tardif en Asie.

Deux milliards d'enfants à accueillir dans les trente-cinq prochaines années pour l'Afrique, cela suppose des actions massives sur de nombreux fronts : santé, mortalité infantile, planification familiale, éducation, accès à l'eau...

Ailleurs, c'est un autre défi : vieillissement, dépendance, système de retraite, protection sociale... à financer avec un nombre restreint de cotisants.

Reste enfin et surtout un défi environnemental pour tous.

Offrir des conditions de vie décentes à onze milliards d'humains suppose de leur procurer nourriture et énergie. L'intensification des modes de production agricole continue depuis deux siècles arrive à un terme : sollicitation extrême des réserves d'eau, recours massif aux énergies fossiles, tensions sur l'usage des terres, changement climatique...

Il va falloir transformer nos modes de vie, de transport, d'urbanisation, en luttant contre les pertes et le gaspillage. Il y a incontestablement du pain sur la planche...

Xavier Molénat - Alternatives Economiques N°342 janvier 2015 (adapté)

LES ROBOTS VISENT L'EMPLOI QUALIFIÉ

Le logiciel d'intelligence artificielle Watson, mis au point par IBM, avait créé la sensation aux Etats-Unis en 2011 en remportant la finale de Jeopardy ! face à deux champions du jeu télévisé.

Les progrès actuels des machines apprenantes, de la numérisation, et des big data ne devraient cependant pas connaître que des développements ludiques. A l'instar des précédentes révolutions industrielles, ils sont amenés à bouleverser profondément le monde du travail, menaçant de disparition des millions d'emplois, selon plusieurs études récentes.

La révolution digitale en cours « se caractérise par une extension sans précédent des possibilités d'automatisation qui interroge la place de l'homme dans le processus de production, voire de décision », affirme ainsi une récente étude (cabinet Roland Berger).

Ouvrant « un nouveau cycle de destruction créatrice », cette vague d'automatisation liée au numérique menace non seulement un peu plus les métiers déjà fortement touchés par la robotisation, historiquement situés dans l'industrie, mais aussi des emplois qualifiés à fort contenu intellectuel, qu'on croyait jusqu'ici protégés.

Des métiers aussi divers que ceux de courtier d'assurances, d'analyste juridique, d'employé de laboratoire d'analyse médicale sont d'ores et déjà sur la sellette.

Le cabinet Roland Berger estime que 42 % des emplois français connaissent un risque élevé d'être automatisés d'ici à vingt ans.

Au terme d'une étude similaire, le think tank européen Bruegel conclut, quant à lui, que 50 % des emplois français pourraient être concernés.

En Europe, l'Allemagne (51 % des emplois), mais surtout l'Espagne (55 %), l'Italie (56 %) ou encore la Pologne (56 %) et la Roumanie (62 %) seraient encore plus touchés.

L'automatisation des tâches n'est pas systématiquement synonyme de destruction d'emplois, tempère cependant les deux études, qui précisent que leurs estimations sont basées sur les emplois tels qu'ils existent actuellement : débarrassés de leurs aspects les plus répétitifs, les métiers sont amenés à évoluer pour se recentrer sur des tâches à plus forte valeur ajoutée, impliquant par exemple le contact humain ou la créativité.

Ces estimations ne tiennent pas compte non plus des nouveaux emplois qui verront le jour grâce à cette automatisation. « Mais les emplois créés ne se substitueront pas aux emplois détruits, ni en termes de compétences requises, ni en termes de positionnement sur la chaîne de valeur, ni même en termes de répartition géographique. »

De quoi déstabiliser le cœur des sociétés des pays développés : les classes moyennes.

Faudra-t-il alors interdire les « licenciements robotiques » ? Le remède serait pire que le mal, insiste Roland Berger qui souligne à quel point le retard pris par les PME de l'industrie française pour se robotiser a nui à leur compétitivité, et donc détruit de nombreux emplois.

La réponse passe plutôt par l'anticipation et l'accompagnement de la transition des secteurs et des personnes concernés, en particulier en mettant le paquet sur la formation de la main-d'œuvre.

Mars Chevalier - Alternatives Economiques N°341 décembre 2014 (adapté)

COMMENT INTERNET AIDE LES FRANÇAIS À SUPPORTER LA CRISE

On achète à la fois mieux et moins cher. Mieux ? C'est l'exemple déjà ancien du distributeur de billets, qui permet de ne plus faire la queue pour retirer de l'argent. Oui, dans l'ancien temps, il fallait faire la queue pour retirer de l'argent ! Le distributeur est bien sûr comptabilisé dans les investissements des banques et la carte bancaire dans les dépenses des consommateurs. Mais le service rendu, les millions d'heures économisées chaque année, ne figure nulle part.

L'essor d'Internet multiplie ces améliorations invisibles. Avec TripAdvisor, le voyageur sait désormais en quelques clics que le bel hôtel où il comptait réserver sa chambre est au bord de l'autoroute. En passant commande à 6h ou 23h, alors que les magasins sont fermés, chacun retrouve de la souplesse dans son emploi du temps, avec la certitude de trouver le livre ou le CD qu'il cherche. En faisant livrer à domicile les gros paquets qui justifiaient souvent la visite à l'hypermarché (bouteilles d'eau, couches, lessive), on peut plus facilement faire ses courses sans passer par la case « parking de grande surface ». Là encore, ce confort n'est compté nulle part... sauf dans la baisse de fréquentation enregistrée par nombre de centres commerciaux.

Avec des revenus moins dynamiques, le consommateur cherche aussi à payer moins cher. Les achats de vêtements se concentrent de plus en plus dans les périodes de soldes. Comme le montre le fabuleux succès du site « Leboncoin.fr », les consommateurs sont de plus en plus enclins à acheter d'occasion, à condition de savoir ce qu'ils achètent – et de ne plus passer des journées à arpenter les brocantes et autre vide-greniers. Souvent décrits comme d'irréductibles individualistes, les Français sont prêts à partager leur voiture (BlablaCar), à louer leur perceuse (Zilok) ou leur auto (Drivy). Sous contrainte budgétaire, beaucoup redécouvrent les charmes du circuit court... qui court-circuite les multiples prélèvements sociaux et fiscaux. L'échange d'une heure de travail entre deux personnes, sans passer par une entreprise, suffit à diviser le prix par près de deux (ni cotisations ni TVA). Au grand dam du fisc.

En réalité, nous ne savons plus très bien si les prix montent ou baissent. Pour être plus précis, les prix stagnent mais le coût de la vie diminue. Des millions d'hommes et de femmes préservent leur niveau de vie, voire l'accroissent, avec des revenus stagnants ou érodés. C'est sans doute l'une des explications du calme relatif avec lequel les populations encaissent la crise. Mais on peut aussi supposer que ceux qui profitent le plus de ce nouvel univers sont les foyers aisés, ceux qui surfent sur internet sans problème, réservent des chambres d'hôtels et font livrer à domicile. Pour l'instant, même le pape des chiffres sur les inégalités qu'est Thomas Piketty serait incapable de mesurer cette nouvelle injustice.

JEAN-MARC VITTORI / LES ECHOS / 01.12.2011

Texte 9

DEVENIR MARTIEN

Steve Schild est au top de sa forme physique et passionné par l'astronomie et l'espace depuis qu'il est petit. Il n'a pas peur de la mort et se considère comme le Martien idéal.

Il y a deux ans il s'est inscrit à un concours un peu fou qui offre aux gagnants la chance de réaliser un rêve d'enfant. Aujourd'hui il fait partie 100 finalistes du projet néerlandais « Mars One », qui prévoit d'installer un total de 24 humains sur la planète rouge.

Tous les deux ans, à partir de 2024, cette organisation à but non lucratif enverra sur la planète Mars un groupe de quatre personnes, deux hommes et deux femmes. Le voyage durera sept mois, pendant lesquels ils seront confinés dans une navette spatiale de 30 mètres carrés.

Steve S. veut faire partie du premier groupe de Martiens pour avoir tout à découvrir, tout à faire, tout à installer pour les groupes suivants et le reste de l'humanité. Il ne cherche ni la célébrité ni la richesse et veut simplement faire un grand pas pour l'humanité. Il rêve d'aller dans l'espace et d'aider l'homme dans sa recherche de progrès spatial. Selon lui c'est aujourd'hui le moment idéal pour aller s'installer sur une autre planète. Il a envoyé sa candidature, a été reçu et ensuite convoqué pour la deuxième étape, celle des tests médicaux poussés.

Les conditions requises ? Avoir plus de 18 ans, ne pas avoir de maladie, être en forme physiquement et ne pas fumer. Après cette partie technique, il a été reçu par un psychiatre. La question piège était: «Si vous pouviez revenir sur Terre, le feriez-vous ?». Répondre «oui», c'était se disqualifier. Naturellement, il a répondu «non».

Steve S. aime sa vie sur Terre, mais s'il part vivre sur Mars, la planète rouge sera sa nouvelle maison et les personnes avec lui seront sa nouvelle famille. Il ne reviendra jamais.

Les nouveaux Martiens seront en contact permanent avec la Terre en communiquant avec les Terriens grâce à des systèmes de messageries avec un décalage de 3 à 22 minutes. Il y aura donc internet sur Mars ! Du moins dans le vaisseau spatial. Mais comme l'eau, l'oxygène et la nourriture, il ne sera pas en illimité et les Martiens devront créer eux-mêmes toutes ces ressources.

Du mois d'août au mois de décembre 2015, les 100 candidats sélectionnés seront répartis en équipes de 10 à 15 personnes de même sexe et les groupes non-mixtes s'affrontent entre eux. Chaque équipe imposera un challenge à l'autre. Il faudra savoir réagir vite et trouver des solutions efficaces in situ.

Ce challenge est représentatif de ce qu'être un des premiers Martiens humains impliquera. Face à un problème technique, ils devront se débrouiller seuls grâce à un travail d'équipe. Ils doivent donc ingérer le plus d'informations possible et se former au mieux pour survivre sur Mars et installer une colonie terrienne.

BARBARA KRIEF / LEPLUS.NOUELOBS.COM / 01.03.2015

LE SMIC ENTRE EN VIGUEUR EN ALLEMAGNE

C'est l'une des réformes les plus débattues de ces dernières années, elle restera comme un des grands textes de la législature actuelle : à partir du 1er janvier 2015, l'Allemagne dispose d'un salaire minimum. Celui-ci est fixé à 8,50 euros de l'heure pour tous les travailleurs, à quelques exceptions près, notamment pour les apprentis, les stagiaires et les chômeurs de longue durée. Si l'Allemagne a longtemps hésité à se doter d'un tel outil, la réforme a été adoptée au Parlement à une très grande majorité, et certains sondages attestent qu'elle est soutenue par près de 90 % de la population.

A quoi ressemblera l'Allemagne avec le salaire minimum ? Les experts s'accordent à dire qu'il devrait modifier profondément le marché du travail. D'abord parce que le tarif défini vaudra aussi bien à l'est qu'à l'ouest du pays. Vingt-cinq ans après la chute du Mur, la persistante frontière des salaires devrait enfin être gommée. C'est en tout cas ce qu'espère le Parti social-démocrate, porteur de la réforme. Les Allemands vivant à l'Est devraient être les premiers bénéficiaires du salaire minimum : un sur quatre gagne actuellement moins de 8,50 euros de l'heure.

Le salaire minimum devrait également transformer le secteur des bas salaires, qui représentent aujourd'hui près d'un emploi sur quatre en Allemagne. Selon une étude de l'institut de recherche sur le travail et l'emploi IAB publiée en 2013, l'Allemagne est un des pays d'Europe qui comporte le plus de bas salaires. Un quart des salariés en Allemagne gagnait en 2010 moins de 9,54 euros brut de l'heure, le salaire médian, soit plus de 7 millions de personnes. Selon les artisans de la réforme qui entrera en vigueur au 1er janvier, le salaire minimum devrait avoir des répercussions sur 4 millions de salariés seulement. Il s'agit essentiellement des personnes à activité réduite, des femmes, ainsi que des employés non qualifiés.

Parmi les métiers touchés, celui de coiffeur est le plus emblématique. On peut se faire couper les cheveux en Allemagne pour moins de 15 euros. Certaines chaînes en ont fait leur spécialité. Sur les vitrines de ces discounters, un prix unique de 10 à 12 euros pour une coupe attire le chaland, même dans les rues les plus à la mode de Berlin. Comment cela est-il possible ? Grâce à un accord de branche qui prévoyait jusqu'à il y a peu un salaire de base de l'artisan coiffeur à moins de 5 euros de l'heure, plus un intéressement au chiffre d'affaires. Anticipant la réforme, la profession a finalement adopté en novembre 2014 un nouvel accord de branche qui introduit une augmentation progressive du salaire minimum, actuellement fixé à 7,50 euros et qui devra atteindre 8,50 euros de l'heure au 1er août 2015 à Berlin et dans les régions de l'Est. Cette hausse devrait faire grimper les prix.

- <http://www.lemonde.fr/> Cécile Boutelet / 01-01-2015

Texte 11

L'ORWELLISATION DE L'ÉCOLE

Jean-Paul Brighelli nous livre dans un recueil les chroniques d'une école en perte de sens, noyée par l'idéologie de la Rue de Grenelle et par le culte de la médiocrité pour tous.

Jean-Paul Brighelli est fatigué de se répéter, et on le comprend. Ce normalien agrégé de lettres, longtemps professeur en lycée, s'est fait le chroniqueur du désastre scolaire français. Il se contente aujourd'hui d'un recueil d'articles de son excellent blog. Aucun n'a perdu de son actualité. Comme n'a pas pris une ride la Fabrique du crétin, publié il y a dix ans (Jean-Claude Gawsewitch Editeur). Parce que rien ne change : plus l'école décline, plus ses responsables accélèrent.

L'actualité en donne de nouveaux exemples, avec la preuve scientifique de l'aberration des méthodes semi-globales pour l'apprentissage de la lecture - qui n'en continuent pas moins d'être appliquées - et la suppression des bourses au mérite, le travail et le niveau n'étant plus des objectifs, remplacés par la médiocrité pour tous.

Brighelli explique que ce désastre résulte d'un phénomène dont les pays de l'Est ont fait l'expérience : le pouvoir transformateur de l'idéologie. Le ministère de l'Éducation fonctionne comme le Kremlin et tout comme la Constitution soviétique était, sur le papier, la plus démocratique du monde, de mauvaises réformes enchaînées au nom des bonnes intentions - l'égalité, l'épanouissement de l'enfant - ont débouché sur une école plus inégalitaire condamnant à l'échec ceux qui attendent tout d'elle. En cinquante ans, la proportion d'enfants d'ouvriers dans les grandes écoles a été divisée par trois...

Si le niveau s'effondre, explique Brighelli, il n'y a aucun mystère : on l'a fait baisser. Par exemple, en. Une bureaucratie orwellienne s'emploie à masquer cette baisse : le bidouillage des notes du bac (« l'harmonisation ») est emblématique, tout comme la recommandation de ne plus faire lire à haute voix les élèves en classe, pour ne pas les « humilier ». Une bureaucratie dont les idéologues « savent très bien inscrire leurs enfants dans les bons établissements », observe Brighelli, ce phénomène de « double pensée » ayant produit cette chimère surprenante d'enseignants du public contourant (comme parents) la carte scolaire ou plaçant leurs enfants dans le privé.

Seule nouveauté : le mérite (le seul) de Vincent Peillon, premier ministre de l'Éducation reconnaissant que « les résultats des élèves français sont de plus en plus mauvais ». Une révolution. Il faut dire que les comparaisons internationales ou historiques (entre générations) s'accumulent et qu'Antoine Prost, ancien conseiller de Michel Rocard et un des papes du pédagogisme, venait de passer aux aveux : « Nous avons fait jusqu'ici tout ce qu'il fallait pour que les élèves apprennent moins, et moins bien. Ils ne passent pas plus de temps en classe aujourd'hui en cinq années d'école primaire qu'ils n'en passaient en quatre ans il y a une génération. Nous avons organisé l'échec. »

Eric Conan – Marianne.fr - 12 Octobre 2014

LES PAYS OÙ LES EXPATRIÉS SE SENTENT LE MIEUX

Alors que près de deux cadres français sur trois se disent prêts à saisir des opportunités de carrière à l'étranger, HSBC présente aujourd'hui les pays dans lesquels les expatriés vivent le mieux. Cette année, le pays gagnant de la septième édition mondiale d'Expat Explorer, est la Suisse. La Confédération, qui a détrôné la Thaïlande, confrontée à des remous politiques est plébiscitée pour son « mode de vie équilibré ». « Elle apparaît comme une destination offrant des perspectives d'évolution professionnelle et un salaire élevé, tout en conciliant un bon équilibre entre travail et vie privée », souligne les auteurs de l'étude. Sur le plan personnel, les expatriés mettent en avant la qualité de l'air et le cadre agréable du pays. Les familles estiment qu'elles offrent une meilleure qualité de vie à leurs enfants, ainsi qu'une bonne éducation scolaire.

Singapour arrive en deuxième position du classement des dix meilleures destinations mondiales, suivi par la Chine (troisième comme en 2013), l'Allemagne, Bahreïn et la Nouvelle Zélande.

Malgré le ralentissement économique, l'Asie reste une destination phare. Taïwan, la Thaïlande, l'Inde et Hongkong figurent aussi en tête du classement de HSBC. Cette année, les expatriés en Asie, mettent moins en avant la qualité de vie dans la région. Leurs motivations sont surtout financières. Leurs rémunérations sont en effet les plus élevées au monde, alors que le coût de la vie est souvent faible ! Ils gagnent en moyenne 120.000 dollars par an, contre 92.000 pour les expatriés installés ailleurs dans le monde. La Chine compte la proportion la plus importante d'expatriés avec de très hauts revenus. Des rémunérations auxquelles ils ne souhaitent souvent pas renoncer en rentrant dans leur pays d'origine. Au niveau mondial, tous pays confondus, près de la moitié des expatriés interrogés ont connu plusieurs expériences à l'étranger. Mais, l'Asie attire aussi les expatriés aventureux, désireux de vivre de relever de nouveaux défis.

« Il y a un grand nombre de décisions qui entrent en compte dans l'expatriation, allant de l'aspect financier jusqu'à l'intégration dans la communauté locale et l'organisation de la garde des enfants », rappelle Dean Blackburn, responsable de HSBC Expat. En ce moment, le Moyen-Orient attire les expatriés soucieux de faire carrière (et dans une moindre mesure d'améliorer leurs revenus). Les expatriés s'installant à Bahreïn, au Qatar, en Arabie saoudite, au Koweït, aux Émirats Arabes Unis ou à Oman travaillent souvent dans le secteur de la construction et de l'ingénierie.

Ceux qui partent de leur pays pour améliorer leur qualité de vie migrent vers la Nouvelle-Zélande, en tête du classement des catégories « Vivre l'expatriation » et « S'expatrier en famille », l'Australie et la France. Séduits par le climat, la cuisine, le système de santé et le système éducatif « peu coûteux », la majorité des expatriés présents dans l'Hexagone avouent vouloir s'y installer. « Cette envie de s'installer sur le long terme en France, va de pair avec le désir de s'intégrer localement et plus particulièrement d'apprendre la langue française » précise l'étude.

Danièle Guinot, Le Figaro, 22/10/14

NOTES

The page contains horizontal dotted lines for writing. The background of the page is a light-to-dark gray gradient. The bottom right corner is folded over, revealing the page number 23.

**DATES D'INSCRIPTION :
DU 6 DÉCEMBRE 2015 AU 10 JANVIER 2016**

Suivez-nous sur



SKEMA BUSINESS SCHOOL

info-ge@skema.edu
www.skema-bs.fr

SERVICE CONCOURS :

Campus de Lille :
Tél. 03 20 21 59 16

service.concours@skema.edu

Campus de Sophia Antipolis :
Tél. 04 93 95 44 35

INFORMATIONS PROGRAMME :

Campus de Lille
Avenue Willy Brandt
59777 Euralille - France
Tél : +33 (0)3 20 21 40 75
Fax : +33 (0)3 20 21 59 59

Campus de Sophia Antipolis
60 rue Dostoïevski - CS 30085
06902 Sophia Antipolis Cedex - France
Tél : +33 (0)4 93 95 44 28
Fax : +33 (0)4 93 65 45 24